

DIN #####
Veterinary Use Only
BOVIMECTIN
Pour-On for Cattle

5 LITRES

Active Ingredient: Each mL contains 5 mg of Ivermectin

Distributed by: Vetoquinol N.-A. Inc. 2000 chemin Georges Lavaltrie, Québec J5T 3S5 Tel (450) 586-2252

Warnings:

1. Treated cattle must not be slaughtered for use in food for at least forty-nine (49) days after the latest treatment with this drug.
2. Because a withholding time for milk has not been established, non-lactating-dairy cows must not be treated within two months before the calving date.
3. Do not use in calves to be processed for veal as a withdrawal period has not been established for this product in pre-ruminating calves.
4. This product may be irritating to human skin and eyes. If accidental skin contact occurs, wash the affected area immediately with soap and water. If accidental eye exposure occurs, flush eyes immediately with water and contact a physician.
5. Use only in well ventilated areas or outdoors. Close container tightly when not in use.
6. Keep out of reach of children.

Indications:

For the treatment of parasitic infections and infestations due to gastrointestinal roundworms, eyeworms, lungworms, grubs, sucking lice, biting lice, mites, and horn flies in cattle. See package insert for complete list of parasites. In addition, due to its persistent effect, this product also controls certain parasitic infections and infestations as outlined in the enclosed package insert.

Dosage and Administration:

One mL of Bovimectin Pour-On for Cattle per 10kg of body weight applied along the topline from the withers to the tail head. See package insert for complete use directions.

Cautions:

1. For topical application only. Do not administer orally or parenterally.
2. This product is not for use in species other than cattle.
3. Cattle should not be treated when hair or hide is wet since reduced efficacy will be experienced. Rain falling on cattle in less than 2 hours after dosing may result in reduced efficacy.
4. The antiparasitic activity of ivermectin will be impaired if the formulation is applied to areas of the skin with mange scabs or lesions, or with dermatoses or adherent materials, e.g. caked mud or manure.
5. To prevent potential secondary reactions when treating infections with cattle grubs consult your veterinarian on the correct timing of treatment.

Storage:

Store below 25°C, store away from heat.

Bovimectin Pour-On for Cattle stored at temperatures below 0°C may become cloudy.

Warming at room temperature will restore the normal appearance without affecting efficacy. Store away from light.

Flammable: Keep away from heat, sparks, open flames, other sources of ignition.

Alberta Veterinary Laboratories Ltd., Calgary, AB T2E 6J7

Lot No.: XXXXX

Exp.: XXX-XXXX

DIN #####
Veterinary Use Only
BOVIMECTIN
Pour-On for Cattle

5 LITRES

Active Ingredient: Each mL contains 5 mg of Ivermectin

Distributed by: Vetoquinol N.-A. Inc.
2000 chemin Georges
Lavaltrie, Québec J5T 3S5
Tel (450) 586-2252

Warnings:

1. Treated cattle must not be slaughtered for use in food for at least forty-nine (49) days after the latest treatment with this drug.
2. Because a withholding time for milk has not been established, non-lactating-dairy cows must not be treated within two months before the calving date.
3. Do not use in calves to be processed for veal as a withdrawal period has not been established for this product in pre-ruminating calves.
4. This product may be irritating to human skin and eyes. If accidental skin contact occurs, wash the affected area immediately with soap and water. If accidental eye exposure occurs, flush eyes immediately with water and contact a physician.
5. Use only in well ventilated areas or outdoors. Close container tightly when not in use.
6. Keep out of reach of children.

Indications:

For the treatment of parasitic infections and infestations due to gastrointestinal roundworms, eyeworms, lungworms, grubs, sucking lice, biting lice, mites, and horn flies in cattle. See package insert for complete list of parasites. In addition, due to its persistent effect, this product also controls certain parasitic infections and infestations as outlined in the enclosed package insert.

Dosage and Administration:

One mL of Bovimectin Pour-On for Cattle per 10kg of body weight applied along the topline from the withers to the tail head. See package insert for complete use directions.

Cautions:

1. For topical application only. Do not administer orally or parenterally.
2. This product is not for use in species other than cattle.
3. Cattle should not be treated when hair or hide is wet since reduced efficacy will be experienced. Rain falling on cattle in less than 2 hours after dosing may result in reduced efficacy.
4. The antiparasitic activity of ivermectin will be impaired if the formulation is applied to areas of the skin with mange scabs or lesions, or with dermatoses or adherent materials, e.g. caked mud or manure.
5. To prevent potential secondary reactions when treating infections with cattle grubs consult your veterinarian on the correct timing of treatment.

Storage:

Store below 25°C, store away from heat.

Bovimectin Pour-On for Cattle stored at temperatures below 0°C may become cloudy.

Warming at room temperature will restore the normal appearance without affecting efficacy. Store away from light.

Flammable: Keep away from heat, sparks, open flames, other sources of ignition.

Alberta Veterinary Laboratories Ltd., Calgary, AB T2E 6J7

Lot No.: XXXXX

Exp.: XXX-XXXX

Version 1 – September 29, 2017
Supersedes - New

DIN #####
Veterinary Use Only
BOVIMECTIN
Pour-On for Cattle

10 LITRES

Active Ingredient: Each mL contains 5 mg of Ivermectin

Distributed by: Vetoquinol N.-A. Inc. 2000 chemin Georges Lavaltrie, Québec J5T 3S5 Tel (450) 586-2252

Warnings:

1. Treated cattle must not be slaughtered for use in food for at least forty-nine (49) days after the latest treatment with this drug.
2. Because a withholding time for milk has not been established, non-lactating-dairy cows must not be treated within two months before the calving date.
3. Do not use in calves to be processed for veal as a withdrawal period has not been established for this product in pre-ruminating calves.
4. This product may be irritating to human skin and eyes. If accidental skin contact occurs, wash the affected area immediately with soap and water. If accidental eye exposure occurs, flush eyes immediately with water and contact a physician.
5. Use only in well ventilated areas or outdoors. Close container tightly when not in use.
6. Keep out of reach of children.

Indications:

For the treatment of parasitic infections and infestations due to gastrointestinal roundworms, eyeworms, lungworms, grubs, sucking lice, biting lice, mites, and horn flies in cattle. See package insert for complete list of parasites. In addition, due to its persistent effect, this product also controls certain parasitic infections and infestations as outlined in the enclosed package insert.

Dosage and Administration:

One mL of Bovimectin Pour-On for Cattle per 10kg of body weight applied along the topline from the withers to the tail head. See package insert for complete use directions.

Cautions:

1. For topical application only. Do not administer orally or parenterally.
2. This product is not for use in species other than cattle.
3. Cattle should not be treated when hair or hide is wet since reduced efficacy will be experienced. Rain falling on cattle in less than 2 hours after dosing may result in reduced efficacy.
4. The antiparasitic activity of ivermectin will be impaired if the formulation is applied to areas of the skin with mange scabs or lesions, or with dermatoses or adherent materials, e.g. caked mud or manure.
5. To prevent potential secondary reactions when treating infections with cattle grubs consult your veterinarian on the correct timing of treatment.

Storage:

Store below 25°C, store away from heat.

Bovimectin Pour-On for Cattle stored at temperatures below 0°C may become cloudy.

Warming at room temperature will restore the normal appearance without affecting efficacy. Store away from light.

Flammable: Keep away from heat, sparks, open flames, other sources of ignition.

Alberta Veterinary Laboratories Ltd., Calgary, AB T2E 6J7

Lot No.: XXXXX

Exp.: XXX-XXXX

DIN #####
Veterinary Use Only
BOVIMECTIN
Pour-On for Cattle

10 LITRES

Active Ingredient: Each mL contains 5 mg of Ivermectin

Distributed by: Vetoquinol N.-A. Inc. 2000 chemin Georges Lavaltrie, Québec J5T 3S5 Tel (450) 586-2252

Warnings:

1. Treated cattle must not be slaughtered for use in food for at least forty-nine (49) days after the latest treatment with this drug.
2. Because a withholding time for milk has not been established, non-lactating-dairy cows must not be treated within two months before the calving date.
3. Do not use in calves to be processed for veal as a withdrawal period has not been established for this product in pre-ruminating calves.
4. This product may be irritating to human skin and eyes. If accidental skin contact occurs, wash the affected area immediately with soap and water. If accidental eye exposure occurs, flush eyes immediately with water and contact a physician.
5. Use only in well ventilated areas or outdoors. Close container tightly when not in use.
6. Keep out of reach of children.

Indications:

For the treatment of parasitic infections and infestations due to gastrointestinal roundworms, eyeworms, lungworms, grubs, sucking lice, biting lice, mites, and horn flies in cattle. See package insert for complete list of parasites. In addition, due to its persistent effect, this product also controls certain parasitic infections and infestations as outlined in the enclosed package insert.

Dosage and Administration:

One mL of Bovimectin Pour-On for Cattle per 10kg of body weight applied along the topline from the withers to the tail head. See package insert for complete use directions.

Cautions:

1. For topical application only. Do not administer orally or parenterally.
2. This product is not for use in species other than cattle.
3. Cattle should not be treated when hair or hide is wet since reduced efficacy will be experienced. Rain falling on cattle in less than 2 hours after dosing may result in reduced efficacy.
4. The antiparasitic activity of ivermectin will be impaired if the formulation is applied to areas of the skin with mange scabs or lesions, or with dermatoses or adherent materials, e.g. caked mud or manure.
5. To prevent potential secondary reactions when treating infections with cattle grubs consult your veterinarian on the correct timing of treatment.

Storage:

Store below 25°C, store away from heat.

Bovimectin Pour-On for Cattle stored at temperatures below 0°C may become cloudy.

Warming at room temperature will restore the normal appearance without affecting efficacy. Store away from light.

Flammable: Keep away from heat, sparks, open flames, other sources of ignition.

Alberta Veterinary Laboratories Ltd., Calgary, AB T2E 6J7

Lot No.: XXXXX

Exp.: XXX-XXXX

Version 1 – September 29, 2017
Supersedes - New

FOR VETERINARY USE ONLY

Net Contents: 5L and 10L

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle

INTRODUCTION

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle contains ivermectin, a unique chemical entity. Its convenience, broad-spectrum efficacy and wide safety margin make it an excellent antiparasitic product for cattle. One dose effectively controls a wide range of internal and external parasites that can impair the health and productivity of cattle.

PRODUCT DESCRIPTION

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle is a clear, blue coloured liquid containing 5 mg of ivermectin per mL (0.5% w/v).

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle is formulated to deliver the recommended dose level of 500 µg of ivermectin per kg of body weight in cattle when applied along the top line from the withers to the tail head at the rate of 1 mL per 10 kg.

ACTIVE INGREDIENT

Ivermectin is an antiparasitic agent derived from the avermectin family of compounds. The avermectins are highly active, broad-spectrum antiparasitic agents isolated from fermentation of the soil organism *Streptomyces avermitilis*.

INDICATIONS

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle applied at the recommended dose level of 500µg of ivermectin per kg of body weight is indicated for the treatment of parasitic infections and infestations due to gastrointestinal roundworms, eyeworms, lungworms, grubs, sucking lice, biting lice, mites and hornflies in cattle. In addition, due to its persistent effect, this product also controls certain parasitic infections and infestations as outlined below.

Following is a complete list of parasites against which efficacy has been demonstrated:

Gastrointestinal roundworms

Ostertagia ostertagi, adults and fourth stage larvae including inhibited *O. ostertagi*; *Haemonchus placei*, adults and fourth stage larvae; *Trichostrongylus axei*, adults and fourth stage larvae; *Trichostrongylus colubriformis*, adults fourth stage larvae; *Cooperia sumabada* (syn. *mcmasteri*), adults, *Cooperia oncophora*, adults, *Cooperia punctata*, adults; *Nematodirus helvetianus*, fourth stage larvae; *Oesophagostomum radiatum*, adults and fourth stage larvae; *Oesophagostomum venulosum*, adults; *Trichuris ovis*, adults; *Strongyloides papillosus*, adults. BOVIMECTIN Pour-On for Cattle administered at the recommended dose controls infections with *Ostertagia ostertagi*, *Haemonchus placei*, *Cooperia oncophora* and *Cooperia sumabada* acquired up to 14 days after treatment, *Oesophagostomum radiatum* acquired up to 28 days after treatment, and *Trichostrongylus axei* and *Cooperia punctata* acquired up to 21 days after treatment.

Eye worms – *Thelazia gulosa*, adults; *Thelazia skrjabini*, adults

Mites – *Chorioptes bovis*, *Sarcoptes scabiei* var. *bovis*

If psoroptic mange is to be treated, ivermectin injectable for cattle, sheep and swine is recommended.

Lungworms - *Dictyocaulus viviparus*, adults and fourth stage larvae

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle administered at the recommended dose controls infections with *Dictyocaulus viviparus*, acquired up to 28 days after treatment.

Lice - *Linognathus vituli*, *Haematopinus eurysternus*, *Damalinia bovis*

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle administered at the recommended dose controls infestations of *Damalinia (Bovicola) bovis* and *Linognathus vituli* acquired up to 49 days after treatment.

Cattle Grubs (migrating stages) - *Hypoderma bovis* , *H. lineatum*

Horn Flies - *Haematobia irritans*

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle administered at the recommended dosage controls infections with *Haematobia irritans* acquired up to 35 days after treatment.

Note to User – For best results, BOVIMECTIN Pour-On for Cattle should be part of a total parasite control program including internal and external parasites based on the epidemiology of these parasites. Consult your local veterinarian or an entomologist for the most effective timing of applications.

ADMINISTRATION

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle is formulated for external use only in cattle; it should not be used in other species. The formulation should be applied along the top-line in a narrow strip extending from the withers to the tail head at a dose range of 1 mL per 10 kg of body weight.

Collapsible packs (5L & 10L) Use dosing equipment compatible with BOVIMECTIN Pour-On for Cattle. Follow manufacturers directions for use and care of the equipment. Other dosing equipment may be incompatible resulting in locking, incorrect dosage and leakage. Connect the dosing gun to the collapsible pack as follows:

1. Attach the open end of the draw-off tubing to the dosing gun and attach draw off tubing to the self-venting cap with the stem.
2. Replace the shipping cap with the self-venting draw-off cap which has the stem and tighten this cap.
3. Invert the pack and gently prime the dosing gun, check for leaks.

MODE OF ACTION

Ivermectin is a member of the macrocyclic lactone class of endectocides which have a unique mode of action. Compounds of this class bind selectively and with high affinity to glutamate-gated chloride ion channels which occur in invertebrate nerve and muscle cells. This leads to an increase in the permeability of the cell membrane to chloride ions with hyperpolarization of the nerve or muscle cell, resulting in paralysis and death of the

parasite. Compounds of this class may also interact with other ligand-gated chloride channels, such as those gated by the neurotransmitter gamma-aminobutyric acid (GABA).

The margin of safety for compounds of this class is attributable to the fact that mammals do not have glutamate-gated chloride channels, the macrocyclic lactones have a low affinity for other mammalian ligand-gated chloride channels and they do not readily cross the blood-brain barrier.

NOTE TO USER

The colour of BOVIMECTIN Pour-On for Cattle fades when exposed to light, and depending on the light intensity, fading may occur in less than 30 minutes. This rapid loss of colour does not reflect loss of potency of ivermectin. However, prolonged exposure (i.e. weeks) to light can also result in a gradual decline of ivermectin potency in the formulation.

ENVIRONMENTAL SAFETY

Studies indicate that when ivermectin comes in contact with soil, it readily and tightly binds to the soil and becomes inactive over time. Free ivermectin may adversely affect fish and certain aquatic organisms. Do not permit water runoff from feedlots to enter lakes, streams or ponds. Do not contaminate water by direct application or by improper disposal of drug containers. Dispose of containers and any residual contents in an approved landfill or by incineration.

SAFETY

Studies have demonstrated a wide safety margin. Based on plasma levels, the topically applied formulation is expected to be at least as well tolerated by breeding animals as is the subcutaneous formulation, which has demonstrated an adequate safety margin in breeding animals.

WARNING

1. Treated cattle must not be slaughtered for use in food for at least forty-nine (49) days after the latest treatment with this drug.
2. Because a withholding time for milk has not been established, non-lactating dairy cows must not be treated within two months before the calving date.
3. Do not use in calves to be processed for veal. A withdrawal period has not been established for this product in pre-ruminating calves.
4. This product may be irritating to human skin and eyes. If accidental skin contact occurs, wash the affected area immediately with soap and water. If accidental eye exposure occurs, flush eyes immediately with water and contact a physician.
5. Use only in well ventilated areas or outdoors. Close container tightly when not in use.
6. Keep this and all drugs out of reach of children.

CAUTION

1. For topical application only. Do not administer orally or parenterally.
2. This product is not for use in species other than cattle.

3. Cattle should not be treated when hair or hide is wet since reduced efficacy will be experienced. Rain falling on cattle in less than 2 hours after dosing may result in reduced efficacy.
4. The antiparasitic activity of ivermectin will be impaired if the formulation is applied to areas of the skin with mange scabs or lesions, or with dermatoses or adherent materials, e.g., caked mud or manure.
5. To prevent potential secondary reactions when treating infections with cattle grubs, consult your veterinarian on the correct timing of treatment.

STORAGE

Store below 25°C, store away from heat. BOVIMECTIN Pour-On for Cattle stored at temperatures below 0°C may become cloudy. Warming at room temperature will restore the normal appearance without affecting efficacy. Protect from light.

Flammable: keep away from heat, sparks, open flame, or other sources of ignition.

PACKAGE INFORMATION

BOVIMECTIN Pour-On for Cattle is supplied in 5L and 10 L collapsible pack including a self-venting draw-off assembly designed for use with automatic dosing equipment. Each 5L pack contains enough solution to treat 200 x 250 kg of body weight. Each 10L pack contains enough solution to treat 400 x 250 kg of body weight.

Distributed by: Vetoquinol N.-A. Inc.
2000 chemin Georges
Lavaltrie, Québec J5T 3S5
Tel (450) 586-2252

Alberta Veterinary Laboratories Ltd

Calgary, AB T2E 6J7

Sept 29, 2017

DIN #####
USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT
BOVIMECTIN
Solution à Verser pour Bovins

5 LITRES

Ingrédient actif: Chaque mL renferme 5 mg d'Ivermectin

Distribué par : Vetoquinol N.-A. Inc.

2000 chemin Georges

Lavaltrie, Québec J5T 3S5

Tel (450) 586-2252

MISES EN GARDE :

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins quarante-neuf (49) jours après le dernier traitement avec ce médicament.
2. Puisque la période de retrait du lait n'a pas été établie, les vaches laitières tarées ne doivent pas être traitées avec ce médicament durant les deux mois qui précèdent le vêlage.
3. Ne pas utiliser chez les veaux de lait parce qu'une période de retrait n'a pas été établie pour ce produit chez les pré-ruminants.
4. Ce produit peut irriter la peau et les yeux chez l'humain. En cas de contact avec la peau laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt à l'eau courante et communiquer avec un médecin.
5. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans les endroits bien aérés. Bien refermer le contenant après utilisation.
6. Garder hors de la portée des enfants.

INDICATIONS :

Pour le traitement des infections et des infestations parasitaires attribuables aux vers gastro-intestinaux, aux vers de l'oeil, aux vers du poumon, aux hypodermes, aux poux suceurs et broyeurs, aux mites et aux mouches des cornes chez les bovins. Voir la liste complète des parasites dans le prospectus. En outre, en vertu de ses effets persistants, ce produit maîtrise aussi certaines infections et infestations parasitaires spécifiées dans le prospectus.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION :

Appliquer Bovimectin Solution à Verser pour Bovins sur le dessus du dos en une bande étroite entre le garrot et la queue, selon la posologie recommandée de 1 mL aux 10 kg de poids vif. Voir le mode d'emploi détaillé dans le prospectus.

PRÉCAUTIONS :

1. Réservé à l'application topique. Ne pas administrer par voie orale ou parentérale.
2. Ce produit n'est pas recommandé chez les espèces autres que les bovins.
3. On recommande de ne pas traiter les animaux lorsque le poil ou la peau est mouillé car le traitement perd alors de son efficacité. Le traitement des animaux exposés à la pluie dans les deux heures qui suivent l'application du produit peut se révéler moins efficace.
4. L'activité antiparasitaire de l'ivermectin est moindre lorsque le médicament est appliqué sur des régions recouvertes par les croûtes de la gale, des lésions, des dermatoses, ou encore des matières adhérentes comme le fumier ou la boue séchée.
5. Afin de prévenir les réactions secondaires potentiellement associées à l'élimination des hypodermes, consulter votre vétérinaire au sujet du moment approprié de l'application du traitement.

ENTREPOSAGE:

Entreposer au dessous de 25°C, tenir loin de la chaleur. Bovimectin Solution à Verser pour Bovins peut prendre un aspect trouble lorsqu'elle est entreposée à des températures inférieures à 0°C. Son efficacité n'est toutefois pas altérée et on peut lui redonner son apparence normale en la portant à la température ambiante. Craint la lumière.

Inflammable: Tenir loin des flammes, des flammèches, de la chaleur ou d'autres sources d'incendie.

Alberta Veterinary Laboratories Ltd., Calgary, AB T2E 6J7

DIN #####
USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT
BOVIMECTIN
Solution à Verser pour Bovins

5 LITRES

Ingrédient actif: Chaque mL renferme 5 mg d'Ivermectin

Distribué par : Vetoquinol N.-A. Inc. 2000 chemin Georges Lavaltrie, Québec J5T 3S5 Tel (450) 586-2252

MISES EN GARDE :

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins quarante-neuf (49) jours après le dernier traitement avec ce médicament.
2. Puisque la période de retrait du lait n'a pas été établie, les vaches laitières tarées ne doivent pas être traitées avec ce médicament durant les deux mois qui précèdent le vêlage.
3. Ne pas utiliser chez les veaux de lait parce qu'une période de retrait n'a pas été établie pour ce produit chez les pré-ruminants.
4. Ce produit peut irriter la peau et les yeux chez l'humain. En cas de contact avec la peau laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt à l'eau courante et communiquer avec un médecin.
5. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans les endroits bien aérés. Bien refermer le contenant après utilisation.
6. Garder hors de la portée des enfants.

INDICATIONS :

Pour le traitement des infections et des infestations parasitaires attribuables aux vers gastro-intestinaux, aux vers de l'oeil, aux vers du poumon, aux hypodermes, aux poux suceurs et broyeurs, aux mites et aux mouches des cornes chez les bovins. Voir la liste complète des parasites dans le prospectus. En outre, en vertu de ses effets persistants, ce produit maîtrise aussi certaines infections et infestations parasitaires spécifiées dans le prospectus.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION :

Appliquer Bovimectin Solution à Verser pour Bovins sur le dessus du dos en une bande étroite entre le garrot et la queue, selon la posologie recommandée de 1 mL aux 10 kg de poids vif. Voir le mode d'emploi détaillé dans le prospectus.

PRÉCAUTIONS :

1. Réservé à l'application topique. Ne pas administrer par voie orale ou parentérale.
2. Ce produit n'est pas recommandé chez les espèces autres que les bovins.
3. On recommande de ne pas traiter les animaux lorsque le poil ou la peau est mouillé car le traitement perd alors de son efficacité. Le traitement des animaux exposés à la pluie dans les deux heures qui suivent l'application du produit peut se révéler moins efficace.
4. L'activité antiparasitaire de l'ivermectin est moindre lorsque le médicament est appliqué sur des régions recouvertes par les croûtes de la gale, des lésions, des dermatoses, ou encore des matières adhérentes comme le fumier ou la boue séchée.
5. Afin de prévenir les réactions secondaires potentiellement associées à l'élimination des hypodermes, consulter votre vétérinaire au sujet du moment approprié de l'application du traitement.

ENTREPOSAGE :

Entreposer au dessous de 25°C, tenir loin de la chaleur. Bovimectin Solution à Verser pour Bovins peut prendre un aspect trouble lorsqu'elle est entreposée à des températures inférieures à 0°C. Son efficacité n'est toutefois pas altérée et on peut lui redonner son apparence normale en la portant à la température ambiante. Craint la lumière.

Inflammable: Tenir loin des flammes, des flammèches, de la chaleur ou d'autres sources d'incendie.

DIN #####
USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT
BOVIMECTIN
Solution à Verser pour Bovins

10 Alberta Veterinary Laboratories Ltd., Calgary, AB T2E 6J7

LITRES

Ingrédient actif: Chaque mL renferme 5 mg d'Ivermectin

Distribué par : Vetoquinol N.-A. Inc.

2000 chemin Georges

Lavaltrie, Québec J5T 3S5

Tel (450) 586-2252

MISES EN GARDE :

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins quarante-neuf (49) jours après le dernier traitement avec ce médicament.
2. Puisque la période de retrait du lait n'a pas été établie, les vaches laitières tarées ne doivent pas être traitées avec ce médicament durant les deux mois qui précèdent le vêlage.
3. Ne pas utiliser chez les veaux de lait parce qu'une période de retrait n'a pas été établie pour ce produit chez les pré-ruminants.
4. Ce produit peut irriter la peau et les yeux chez l'humain. En cas de contact avec la peau laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt à l'eau courante et communiquer avec un médecin.
5. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans les endroits bien aérés. Bien refermer le contenant après utilisation.
6. Garder hors de la portée des enfants.

INDICATIONS :

Pour le traitement des infections et des infestations parasitaires attribuables aux vers gastro-intestinaux, aux vers de l'oeil, aux vers du poumon, aux hypodermes, aux poux suceurs et broyeurs, aux mites et aux mouches des cornes chez les bovins. Voir la liste complète des parasites dans le prospectus. En outre, en vertu de ses effets persistants, ce produit maîtrise aussi certaines infections et infestations parasitaires spécifiées dans le prospectus.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION :

Appliquer Bovimectin Solution à Verser pour Bovins sur le dessus du dos en une bande étroite entre le garrot et la queue, selon la posologie recommandée de 1 mL aux 10 kg de poids vif. Voir le mode d'emploi détaillé dans le prospectus.

PRÉCAUTIONS :

1. Réservé à l'application topique. Ne pas administrer par voie orale ou parentérale.
2. Ce produit n'est pas recommandé chez les espèces autres que les bovins.
3. On recommande de ne pas traiter les animaux lorsque le poil ou la peau est mouillé car le traitement perd alors de son efficacité. Le traitement des animaux exposés à la pluie dans les deux heures qui suivent l'application du produit peut se révéler moins efficace.
4. L'activité antiparasitaire de l'ivermectin est moindre lorsque le médicament est appliqué sur des régions recouvertes par les croûtes de la gale, des lésions, des dermatoses, ou encore des matières adhérentes comme le fumier ou la boue séchée.
5. Afin de prévenir les réactions secondaires potentiellement associées à l'élimination des hypodermes, consulter votre vétérinaire au sujet du moment approprié de l'application du traitement.

ENTREPOSAGE:

Entreposer au dessous de 25°C, tenir loin de la chaleur. Bovimectin Solution à Verser pour Bovins peut prendre un aspect trouble lorsqu'elle est entreposée à des températures inférieures à 0°C. Son efficacité n'est toutefois pas altérée et on peut lui redonner son apparence normale en la portant à la température ambiante. Craint la lumière.

Inflammable: Tenir loin des flammes, des flammèches, de la chaleur ou d'autres sources d'incendie.

DIN #####
USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT
BOVIMECTIN
Solution à Verser pour Bovins

10 LITRES

Ingrédient actif: Chaque mL renferme 5 mg d'Ivermectin

Distribué par : Vetoquinol N.-A. Inc.
2000 chemin Georges
Lavaltrie, Québec J5T 3S5
Tel (450) 586-2252

MISES EN GARDE :

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins quarante-neuf (49) jours après le dernier traitement avec ce médicament.
2. Puisque la période de retrait du lait n'a pas été établie, les vaches laitières tarées ne doivent pas être traitées avec ce médicament durant les deux mois qui précèdent le vêlage.
3. Ne pas utiliser chez les veaux de lait parce qu'une période de retrait n'a pas été établie pour ce produit chez les pré-ruminants.
4. Ce produit peut irriter la peau et les yeux chez l'humain. En cas de contact avec la peau laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt à l'eau courante et communiquer avec un médecin.
5. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans les endroits bien aérés. Bien refermer le contenant après utilisation.
6. Garder hors de la portée des enfants.

INDICATIONS :

Pour le traitement des infections et des infestations parasitaires attribuables aux vers gastro-intestinaux, aux vers de l'oeil, aux vers du poumon, aux hypodermes, aux poux suceurs et broyeurs, aux mites et aux mouches des cornes chez les bovins. Voir la liste complète des parasites dans le prospectus. En outre, en vertu de ses effets persistants, ce produit maîtrise aussi certaines infections et infestations parasitaires spécifiées dans le prospectus.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION :

Appliquer Bovimectin Solution à Verser pour Bovins sur le dessus du dos en une bande étroite entre le garrot et la queue, selon la posologie recommandée de 1 mL aux 10 kg de poids vif. Voir le mode d'emploi détaillé dans le prospectus.

PRÉCAUTIONS :

1. Réservé à l'application topique. Ne pas administrer par voie orale ou parentérale.
2. Ce produit n'est pas recommandé chez les espèces autres que les bovins.
3. On recommande de ne pas traiter les animaux lorsque le poil ou la peau est mouillé car le traitement perd alors de son efficacité. Le traitement des animaux exposés à la pluie dans les deux heures qui suivent l'application du produit peut se révéler moins efficace.
4. L'activité antiparasitaire de l'ivermectin est moindre lorsque le médicament est appliqué sur des régions recouvertes par les croûtes de la gale, des lésions, des dermatoses, ou encore des matières adhérentes comme le fumier ou la boue séchée.
5. Afin de prévenir les réactions secondaires potentiellement associées à l'élimination des hypodermes, consulter votre vétérinaire au sujet du moment approprié de l'application du traitement.

ENTREPOSAGE :

Entreposer au dessous de 25°C, tenir loin de la chaleur. Bovimectin Solution à Verser pour Bovins peut prendre un aspect trouble lorsqu'elle est entreposée à des températures inférieures à 0°C. Son efficacité n'est toutefois pas altérée et on peut lui redonner son apparence normale en la portant à la température ambiante. Craint la lumière.

Inflammable: Tenir loin des flammes, des flammèches, de la chaleur ou d'autres sources d'incendie.

USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

Contenu net: 5L and 10L

BOVIMECTIN Solution à Verser pour Bovins

INTRODUCTION

BOVIMECTIN Solution à Verser pour Bovins renferme de l'ivermectin, une substance chimique unique en son genre. Ce médicament à large spectre, efficace et pratique à administrer, offrant une vaste marge d'innocuité, constitue un excellent antiparasitaire pour les bovins. Une seule application permet de maîtriser efficacement une grande variété de parasites internes et externes qui peuvent nuire à la santé et à la productivité des bovins.

DESCRIPTION DU PRODUIT

BOVIMECTIN Solution à Verser pour Bovins est transparente et de couleur bleue: elle renferme 5 mg d'ivermectin au mL (0,5% p/v). Chez les bovins, la forme posologique permet d'appliquer sur le dos en une bande étroite entre le garrot et la queue, la dose recommandée de 500 µg d'ivermectin/kg de poids vif selon la posologie recommandée de 1 mL aux 10 kg de poids vif.

PRINCIPE ACTIF

L'ivermectin est un antiparasitaire dérivé de la famille des avermectins. Ces derniers sont des antiparasitaires à large spectre, très efficaces isolés à partir de la fermentation d'un micro-organisme vivant dans le sol, *Streptomyces avermitilis*.

INDICATIONS

BOVIMECTIN Solution à Verser pour Bovins administrée à la posologie recommandée de 500 µg d'ivermectin au kg de poids, est recommandée pour le traitement des infections et infestations parasitaires attribuables aux vers gastrointestinaux, aux vers de l'oeil, aux vers du poumon, aux hypodermes, aux poux suceurs et broyeurs, aux mites et aux mouches des cornes chez les bovins. Vous trouverez ci-après la liste des parasites contre lesquels ce produit s'est avéré efficace. En outre, en vertu de ses effets persistants, ce produit maîtrise aussi certaines infections et infestations comme indiquées ci-dessous.

Nématodes gastro-intestinaux

Ostertagia ostertagi (adultes et larves de quatrième stade, y compris les larves inhibées d'*O. ostertagi*), *Haemonchus placei* (adultes et larves de quatrième stade), *Trichostrongylus axei* (adultes et larves de quatrième stade), *T.colubriformis* (adultes et larves de quatrième stade), *Cooperia sumabada* (syn. *Mcmasteri*, adultes), *Cooperia oncophora* (adultes), *Cooperia*

punctata (adultes), *Nematodirus helvetianus* (larves de quatrième stade), *Oesophagostomum radiatum* (adultes et larves de quatrième stade), *Oesophagostomum venulosum* (adultes), *Strongyloides papillosus* (adultes), *Trichuris ovis* (adultes). IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins, administrée à la posologie recommandée, maîtrise efficacement les infections causées par *Ostertagia ostertagi*, *Haemonchus placei*, *Cooperia oncophora* and *Cooperia sumabada* jusqu'à 14 jours après le traitement, par *Oesophagostomum radiatum* jusqu'à 28 jours après le traitement et par *Trichostrongylus axei* and *Cooperia punctata* jusqu'à 21 jours après le traitement.

Vers de l'oeil – *Thelazia gulosa* (adultes), *Thelazia skrjabini* (adultes)

Vers du poumon - *Dictyocaulus viviparus* (adultes et larves de quatrième stade). IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins, administrée à la posologie recommandée, maîtrise efficacement les infections causées par *D viviparus* jusqu'à 28 jours après le traitement.

Hypodermes (formes migratoires) - *Hypoderma bovis*, *H. lineatum*

Poux - *Linognathus vituli*, *Haematopinus eurysternus*, *Damalinia bovis*

IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins, administrée à la posologie recommandée, maîtrise efficacement les infestations causées par *Damalinia* (*Bovicola*) *ovis* et *Linognathus vituli* acquis jusqu'à 49 jours après le traitement.

Mites – *Choropies bovis*. *Sarcoptes scabiei var bovis*
L'utilisation de la solution d'ivermectin injectable pour bovins, moutons et porcs est recommandée pour le traitement de la gale psoroptique.

Mouches des cornes - *Haematobia irritans*

IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins, administrée à la posologie recommandée, maîtrise efficacement les infestations causées par les mouches à cornes jusqu'à 35 jours après le traitement.

Note à l'intention de l'utilisateur – Pour un résultat optimal, IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins doit être administrée dans le cadre d'un programme global de maîtrise des endoparasites et des ectoparasites fondé sur le profil épidémiologique de ces parasites. Consulter votre vétérinaire ou un entomologiste pour connaître le calendrier posologique le plus efficace.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION

IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins est réservée à un usage externe chez les bovins et ne doit pas être administrée à d'autres espèces animales. Appliquer sur le dessus du dos en une bande étroite entre le garrot et la queue, selon la posologie recommandée de 1 mL aux 10 kg de poids vif.

Ensembles compressibles (5 L & 10 L)

Utiliser un pistolet doseur compatible avec IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins. Suivre les directives du

fabricant pour le mode d'emploi et l'entretien de l'appareil. D'autres dispositifs peuvent ne pas être compatibles avec la solution et risquent, de ce fait, d'occasionner des fuites, des blocages ou un manque de précision dans le réglage de la dose. Raccorder le pistolet doseur à l'ensemble compressible comme suit:

6. Relier l'extrémité ouverte du tube destiné à soutirer la solution au pistolet doseur et rattacher ce tube au bouchon muni d'une tige.
7. Retirer le bouchon utilisé pour le transport et le remplacer par le bouchon muni d'une tige en prenant soin de bien le fixer.
8. Amorcer doucement le pistolet doseur en s'assurant qu'il n'y a pas de fuites.

MODE D'ACTION

L'ivermectin fait partie de la famille des lactones macrocycliques, composés endectocides dont le mode d'action est unique. Ces composés ont une affinité particulière et prononcée pour les canaux à chlorure dont la régulation dépend du glutamate au niveau des cellules nerveuses et musculaires des invertébrés, et ils s'y attachent sélectivement. Ce phénomène augmente la perméabilité de la membrane cellulaire aux ions chlorure, ce qui provoque une hyperpolarisation des cellules musculaires et nerveuses, causant ainsi la paralysie puis la mort du parasite. La stimulation des canaux à chlorure dont la régulation dépend d'autres ligands, tels ceux qui utilisent le médiateur chimique appelé GABA (acide gamma-aminobutyrique) peut aussi être liée au mode d'action.

La marge de sécurité dont jouissent les lactones macrocycliques a été attribuée à plusieurs facteurs; il n'existe pas de canaux à chlorure dont la régulation est sujette au glutamate chez les mammifères: toujours chez les mammifères, ces composés n'ont qu'une faible affinité pour les canaux à chlorure dont la régulation dépend d'autres ligands et finalement ces composés traversent difficilement la barrière hématoencéphalique.

REMARQUE À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR

IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins pâlit lorsqu'elle est exposée à la lumière. Cette décoloration peut survenir en moins de 30 minutes selon l'intensité de la lumière. La décoloration rapide du produit n'affecte en rien l'activité de l'ivermectin. Par contre, une exposition prolongée à la lumière (p.ex. pendant des semaines) peut entraîner une réduction graduelle de l'activité de l'ivermectin dans la solution.

INNOCUITÉ

Les résultats des études ont démontré que l'ivermectin en solution à verser possède une vaste marge d'innocuité. Selon les taux plasmatiques obtenus, on peut présumer que la présentation topique sera au moins aussi bien tolérée chez les animaux reproducteurs que la solution injectable par voie sous-cutanée, dont la marge d'innocuité s'est révélée adéquate chez les animaux reproducteurs.

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

Des études ont démontré que l'ivermectin adhère rapidement et fermement au sol et devient inactif avec le temps. Les contenants

de médicament à base d'ivermectin, ainsi que tout contenu résiduel doivent être éliminés (enfouissement ou incinération), car l'ivermectin à l'état libre peut nuire aux poissons et à certains autres organismes aquatiques.

MISE EN GARDE

4. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins quarante-neuf (49) jours après le dernier traitement avec ce médicament.
5. Puisque la période de retrait du lait n'a pas été établie, les vaches laitières taries ne doivent pas être traitées avec ce médicament durant les deux mois qui précèdent le vêlage.
6. Ne pas utiliser chez les veaux de lait. Une période de retrait n'a pas été établie pour ce produit chez les pré-ruminants.
7. Ce produit peut irriter la peau et les yeux chez l'humain. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt à l'eau courante et communiquer avec un médecin.
8. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans les endroits bien aérés. Bien refermer le contenant après utilisation.
9. Garder ce produit ainsi que tout médicament hors de la portée des enfants.

PRÉCAUTIONS

7. Réservé à l'application topique. Ne pas administrer par voie orale ou parentérale.
8. Ce produit n'est pas recommandé chez les espèces autres que les bovins.
9. On recommande de ne pas traiter les animaux lorsque le poil ou la peau est mouillé car le traitement perd alors de son efficacité. Le traitement des animaux exposés à la pluie dans les deux heures qui suivent l'application du produit peut se révéler moins efficace.
10. L'activité antiparasitaire de l'ivermectin est moindre lorsque le médicament est appliqué sur des régions recouvertes par les croûtes de la gale, des lésions, des dermatoses, ou encore des matières adhérentes comme le fumier ou la boue séchée.
11. Afin de prévenir les réactions secondaires potentiellement associées à l'élimination des hypodermes, consulter votre vétérinaire au sujet du moment approprié de l'application du traitement.

ENTREPOSAGE

Entreposer au-dessous de 25 °C, loin de la chaleur. IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins peut prendre un aspect trouble lorsqu'elle est entreposée à des températures inférieures à 0°C. Son efficacité n'est toutefois pas altérée et on peut lui redonner son apparence normale en la portant à la température ambiante. Craint la lumière. Inflammable: tenir loin des flammes, des flammèches, de la chaleur ou d'autres sources d'incendie.

PRÉSENTATION

IVERMECTIN Solution à Verser pour Bovins est offerte en Ensembles compressibles de 5 litres et 10 litres incluant un dispositif de retrait muni d'un bouton auto-purgeur, et destiné à être utilisé avec un dispositif doseur automatique. Le flacon de 5 L contient assez de solution pour traiter 200 x 250 kg de poids vif. Le flacon de 10 L contient assez de solution pour traiter 400 x 250 kg de poids vif.

Distributé par : Vetoquinol N.-A. Inc.
2000 chemin Georges
Lavaltrie, Québec J5T 3S5
Tel (450) 586-2252

Alberta Veterinary Laboratories Ltd

Calgary, AB T2E 6J7

29 Septembre 2017